

Dupuy AR. 1966. Espèces menacées du territoire Algérien. Travaux de l'Institut de Recherches Saharien:29-36.

Keywords: 1DZ/Acinonyx jubatus/Caracal caracal/cheetah/distribution/Felis chaus/Felis margarita/field work/history/Leopard/Leptailurus serval/lycaon/Lycaon pictus/North Africa/ observation/Panthera pardus/range/Sahara/spoor counts/survey/Tassili/wildlife

Abstract: Dupuy has carried out several field surveys in Algeria, and provides a list of threatened wildlife in the country. The cheetah formerly ranged over a large part of Algerian Sahara and Atlas high plateau. By 1966, their range was limited to Hoggar, Tassili N' Ajjer and Tindouf area, where cheetah was uncommon. Dupuy observed three distinct cheetah spoor in Fort-Gardel Oued in 1964, and reported cheetah observations in Northern Mouydir (1964) and at Tadjemout in 1965.

Dupuy a mené plusieurs inventaires en Algérie et fournit par conséquent une liste de la faune sauvage menacée dans ce pays. Le guépard était auparavant réparti sur une grande partie du Sahara algérien et le haut plateau de l'Atlas. En 1966, sa répartition était limitée au Hoggar, au Tassili N'Ajjer et à la région de Tindouf, où il était rare. Dupuy a observé trois empreintes distinctes de guépards dans l'oued Fort-Gardel en 1964, et rapporte des observations de guépard dans la partie nord du Mouydir (1964) et au lieu-dit Tadjemout en 1965.

ESPECES MENACEES DU TERRITOIRE ALGERIEN

Par A. DUPUY

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'Année Biologique Internationale 1966, nous avons été pressenti par José VALVERDE, responsable, au sein de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature, de l'Afrique paléarctique, pour la préparation et la mise sur pied de projets visant à la protection, conservation, réimplantation de la faune.

Lors de notre entrevue, José VALVERDE nous a demandé de constituer un dossier préliminaire comportant la liste des espèces critiques, leur carte de répartition, ainsi que des projets de réserves susceptibles d'aider à leur sauvegarde ; de situer dans quelles mesures ces espèces font déjà l'objet de mesures de protection en Algérie.

Venant, ces dernières années, de parcourir l'Algérie et le Sahara dans le cadre de diverses missions, nous avons été à même de constituer le présent dossier. Nous nous sommes efforcé de faire ressortir les possibilités de sauvegarde et les mesures souhaitables qu'il y aurait lieu de faire appliquer pour chaque espèce menacée. Les animaux qui figurent sur les listes ci-après sont ceux qui nous ont paru les plus menacés, directement ou indirectement, par l'homme. C'est la raison pour laquelle on pourrait s'étonner de ne voir paraître ci-dessous que peu d'espèces de petite taille, surtout pour les oiseaux.

Ces restrictions faites, les espèces critiques appartiennent presque toutes, ainsi qu'on doit s'y attendre, aux grands mammifères et, pour les oiseaux, aux groupes des rapaces et des oiseaux-gibiers. Pour ces derniers, on peut encore préciser les espèces de plus grande taille, ce qui ne sera pas non plus pour surprendre.

Enfin, la protection ne saurait perdre de vue que beaucoup d'espèces sont liées à des associations de biotopes, à des harmonies végétales très particulières, dont la suppression ou la modification ont une répercussion directe sur les espèces. La mise au point et l'utilisation des techniques de dénombrement de population n'en sont encore qu'aux balbutiements et, ce, sur des zones limitées traitant d'espèces bien déterminées.

Aussi, à défaut de données statistiques précises, force nous est d'avoir recours aux renseignements généraux que la littérature spécialisée nous apporte et à nos enquêtes sur le terrain et auprès des habitants. Malgré ces erreurs et ces lacunes, malgré l'arbitraire des appréciations anciennes et récentes sur lesquelles nous avons dû l'appuyer, le travail de base que nous présentons n'est pourtant pas, à nos yeux, inutile. La régression des espèces citées est si évidente qu'elle ne saurait être contestée par les moins impartiaux et les plus aveugles. Qu'on songe que la plupart des espèces, dont il est ici question, étaient, il y a moins de cinquante ans encore, citées comme abondantes, avec une aire de distribution beaucoup plus grande, par nombre d'auteurs contemporains.

Il est indispensable de prendre des mesures énergiques et sages si l'on veut *in extremis* les sauver.

Nous n'avons jamais perdu de vue, au cours de la rédaction de ce projet, les critiques peut-être justifiées mais toujours inévitables qu'il pourra susciter. Néanmoins, le souci d'une constante objectivité et la volonté de nous rendre utile ont seuls motivé notre action.

LISTE DES MAMMIFÈRES MENACÉS

CANIDÉS	Chacal	<i>Canis Subp. ?</i>
	Lycaon	<i>Lycaon pictus</i>
	Loutre	<i>Lustra lustra</i>
	Ratel	<i>Mellivora ratel</i>
FÉLIDÉS	Panthère	<i>Felis pardus</i>
	Caracal	<i>Felis caracal</i>
	Serval	<i>Felis serval</i>
	Chat de Marais	<i>Felis chaus</i>
	Chat de Margueritte	<i>Felis margarita</i>
	Guépard	<i>Acinonyx jubatus</i>
SUIDÉS	Sanglier saharien	<i>Sus scrofa sahariensis</i>
CERVIDÉS	Cerf de Barbarie	<i>Cervus elaphus barbarus</i>
OVIDÉS	Mouflon à manchettes	<i>Ammotragus lervia</i>
BOVIDÉS	Gazelle Dama	<i>Gazella dama</i>
	Gazelle de Cuvier	<i>Gazella Cuvieri</i>
	Gazelle leptoceros	<i>Gazella leptoceros</i>
	Gazelle dorcas	<i>Gazella dorcas</i>
	Gazelle rouge	<i>Gazella rufa</i>
	Oryx	<i>Oryx algazel</i>
	Addax	<i>Addax nasomaculatus</i>
	Bubale	<i>Alcelaphus boselaphus</i>
EQUIDÉS	Ane sauvage	<i>Equus asinus africanus</i>
PRIMATES	Macaque	<i>Macaca sylvanus</i>

LE CHACAL BLANC - *Canis Riparius* ?

Disons tout de suite que l'origine de cet animal n'est pas sérieusement définie. Si nous en parlons dans ce mémoire, c'est qu'à diverses reprises des autochtones et des européens, tant au Hoggar qu'au Tassili, nous ont affirmé avoir rencontré de très gros chacals paraissant blancs. Les observations ont été faites le plus souvent au crépuscule et même de nuit. Il n'est pas impossible qu'une forme du Chacal soudanais existe dans ces régions, encore faudrait-il aller enquêter sur place, vérifier sa présence et l'identifier sûrement. D'autre part, il serait souhaitable que la systématique des Chacals nord-africains soit revue. En effet, combien de fois n'avons-nous pas vu, voire collecté, des animaux de cette espèce si différents de taille et de couleur que nous avons été amené à penser qu'il pouvait s'agir d'espèces différentes ? D'ailleurs, à chaque fois que nous avons pu la vérifier, la différence entre ces animaux correspondait à une différence de biotope. Nous citerons comme exemple un Chacal que nous avons collecté dans un djebel situé au sud de Colomb-Béchar et que nous avons pris, *in natura*, pour une Hyène rayée, tellement sa taille était grande. Par contre, nous avons souvent rencontré, surtout dans les oueds, des Chacals dont la taille n'excédait pas celle d'un renard européen. F. PETTER, auquel nous avons fait part de nos réflexions, a lui aussi pensé qu'il faudrait préciser la forme du Chacal de ces régions-là. Mais il n'est pas impossible, toujours selon F. PETTER, que ces différences de taille s'expliquent par des différences d'âge. Sur une population déterminée, la survie étant relativement faible dans ces régions difficiles, les gros Chacals pourraient être tout simplement des animaux relativement âgés ayant passé la période difficile de l'apprentissage à la vie adulte. Selon cette théorie, la plupart des jeunes périeraient avant d'atteindre leur plein développement. A l'appui de ces faits, citons encore R. HEU qui nous dit « l'animal nous est apparu véritablement très gros, presque comme un berger allemand » (faune du Ténéré. Mission Berliet). Comme on peut le voir, il serait souhaitable que dans le cadre de l'Année Biologique une enquête soit menée sur cette question.

LE LYCAON - *Lycaon pictus*

Extrêmement rare dans la zone considérée, le Lycaon a été vu ces dernières années dans les régions s'étendant immédiatement au sud du Tassili des Ajjers et du Hoggar.

Les Touaregs Ajjers connaissent bien l'animal et nous ont affirmé que ce dernier pénétrait quelquefois à l'intérieur du massif. Le professeur MONOD l'a rencontré au Ténéré septentrional. L'HOTE le signale également dans le massif. HEIM DE BALZAC croit à son existence au sud du Hoggar.

Selon ces auteurs, et pour se résumer, la présence de l'espèce est donc probable dans ces régions. Personnellement, nous ne l'avons pas rencontrée et il reste à définir si les observations rapportées plus haut ne sont pas dues à des animaux en déplacement erratique ou saisonnier (migration cyclique ; micro-migration ?). Dans ce cas, nous aurions affaire à des animaux dont la présence est soudaine, mais momentanée : il est vrai que les autochtones parlent ou se rappellent de telle ou telle année, que nous appellerions « année à Lycaon ». Cela affirme une arrivée et sous-entend un départ d'animaux, mais rien ne vient étayer la théorie selon laquelle subsisterait, en permanence dans cette région, le Lycaon. D'ailleurs, entre ces années personne n'a observé de tels animaux, ce qui tend à confirmer leur inexistence en dehors de ces poussées. Pour en revenir aux déplacements cycliques, il reste vraisemblable — et nous le pensons — qu'ils doivent coïncider avec des années exceptionnellement humides, permettant aux ongulés sauvages nigériens de remonter vers le Nord. A ces occasions, le Lycaon, prédateur normal de ces herbivores, les suit, ce qui expliquerait sa présence dans des territoires très au nord de son habitat naturel.

LA LOUTRE - *Lutra lutra* L.

Elle existerait, selon HEIM DE BALZAC (ouvrage cité plus bas), en zone désertique, surtout dans l'oued Saoura. Sa présence anachronique serait expliquée par le fait qu'au moment des énormes crues des oueds plus nordiques, certains animaux seraient entraînés très au Sud de leur habitat habituel pour se retrouver finalement dans le vaste collecteur d'eau que représente l'oued Saoura.

La présence de cette espèce en zone désertique reste, à notre avis, accidentelle bien que certains animaux puissent survivre en toutes saisons grâce aux gueltas résiduelles toujours peuplées de poissons (*Barbartus sabariensis*). Néanmoins, nous n'avons jamais vu ni rencontré cet animal dans la zone considérée.

Certains habitants de Beni-Abbès, selon F. PETTER, ont signalé la présence de la Loutre à Igli (Kelb-el-Ma ?) à l'occasion de fortes crues.

LE RATEL - *Mellivora ratel* L.

Nullement menacé en tant qu'espèce, il le reste toutefois dans son habitat algéro-saharien. Animal d'observation difficile, son nombre et sa présence en bien des endroits restent à définir.

Toutefois, plusieurs observations ont été rapportées par différents auteurs et notamment par F. PETTER (*in verbis*) qui signale sa présence dans une région proche de Beni-Abbès (Zeghamra).

Par l'intérêt scientifique qu'elle représente, il serait souhaitable que cette espèce soit surveillée et partiellement protégée.

LA PANTHERE - *Felis pardus* L.

Ce bel animal n'est malheureusement plus représenté de nos jours que par quelques spécimens. Il reste cantonné dans les massifs kabyles, plus spécialement en Petite Kabylie (massif des Babors, gorges de Kerrata, etc.), se maintenant grâce à un relief extrêmement tourmenté et bien couvert, la présence du singe Macaque (son plat préféré) et le peu d'humains fréquentant ces zones. La Panthère existe également dans les Monts de Souk-Ahras et dans les djebels de la frontière tunisienne à l'Est de La Calle.

Nous en avons aperçu un spécimen, un soir d'hiver de 1958, dans le massif du Takouch (gorges de Kerrata) ; une autre bête avait été tuée en 1957, près de la cascade de Kefrida (même région). Quelques bêtes doivent vraisemblablement survivre dans les massifs des Aurès. Cet animal, par son petit nombre et sa localisation, reste très vulnérable. Aussi serait-il urgent d'assurer sa protection totale et d'enrayer les abattages clandestins par l'application de très fortes amendes, par exemple.

LE CARACAL - *Felix caracal algirus*

La présence de cette espèce dans le pays considéré reste discutable. En effet, sa présence n'est basée que sur une seule observation faite autour de 1930 et rapportée par HEIM DE BALZAC dans son livre « Biogéographie de la Berbérie et du Sahara ». L'animal aurait été vu et tué dans la région de Beni-Abbès (lit de l'oued Saoura, 250 km au sud de Colomb-Béchar).

A partir de cette unique observation, on est en droit de se demander si l'animal, dont il est question, ne provenait pas d'une origine apprivoisée (touriste de passage par exemple). Toujours est-il que personne n'en a jamais revu depuis, ni là ni ailleurs. Il serait souhaitable que des naturalistes soient envoyés sur place afin d'enquêter quant à la présence probable de cette espèce dans la région considérée. Personnellement, depuis plus de quatre ans que nous évoluons dans cette zone, nous n'avons jamais entendu quoi que ce fut à ce sujet.

De ce fait, il serait souhaitable de le supprimer de la liste des Nuisibles, pouvant être détruits par tous les moyens et en tout temps, comme on peut le lire actuellement dans la législation algérienne.

LE SERVAL - *Felis serval* Schreiber

Peut-être a-t-il déjà disparu.

Les dernières observations concernant cette espèce datent des années 1930 et ont été faites dans le massif berbère humide proche de la frontière tunisienne (région de Bône). Il serait urgent et souhaitable d'envoyer sur place des naturalistes afin d'établir quelle est exactement la situation de cette espèce, à l'heure actuelle, afin de pouvoir dire si oui ou non elle est éteinte en Afrique paléarctique.

De toute façon, il serait souhaitable a priori que cette belle espèce soit intégralement protégée.

LE CHAT DE MARAIS - *Felis chaus*

C'est un animal extrêmement rare. La présence de cette espèce au Sahara algérien est basée sur une seule capture faite par MENERTZ HAGEN, autour de 1930, dans les gorges d'Arak (prolongements septentrionaux du Hoggar). Cette capture a été signalée par HEIM DE BALZAC dans son ouvrage cité précédemment. Personnellement, nous avons rencontré un Européen à Tamanrasset qui nous a dit avoir aperçu près de la Guelta d'Amguid (Tassili des Ajjers) un énorme chat, en automne 1964. Nous nous sommes rendu sur les lieux et nous avons trouvé une guelta littéralement enchâssée dans un chaos de rochers et de falaises. Le biotope est en tous points semblable à celui où fut observée l'espèce pour la première fois, bien que situé à plusieurs centaines de kilomètres plus à l'Est. Néanmoins, tant qu'une capture ou plusieurs observations n'auront pas été faites, la présence de cette espèce dans ces territoires restera discutable.

Le Lt. REYNIER, dans le *Bulletin de Liaison Saharienne*, numéro 40, « Les Mammifères du Hoggar », parle d'un grand chat qui aurait été vu à plusieurs reprises près de gueltas. Peut-être s'agit-il de *Felis chaus* ?

Toutefois, ARMAND DENIS, dans sa monographie « Cats of the world », ne le cite pas en Afrique, exception faite de l'Égypte.

LE CHAT DE MARGUERITTE - *Felis margarita*

Cet animal rarissime habite généralement les zones arénacées bordant les grands ergs et plus spécialement les grands oueds ensablés. Son observation, du fait de cet habitat, reste difficile. Un spécimen a été collecté à El Goléa en 1931. Un autre a été capturé vivant en 1957 dans la région de Kerzaz (300 km au sud de Colomb-Béchar, bordure ouest

du Grand Erg occidental). Cet exemplaire est encore vivant actuellement à la ménagerie du Centre de Recherches sur les Zones Arides installé à Beni-Abbès. Par son habitat, son besoin d'espace vital, son nombre est forcément réduit. Aussi, serait-il bon que cette espèce soit intégralement ou pour le moins partiellement protégée.

LE GUEPARD - *Acinonyx jubatus* Schreiber

Cette espèce, après avoir peuplé les Hauts Plateaux et la plus grande partie du Sahara, n'existe plus aujourd'hui qu'au Hoggar, au Tassili des Ajers, plus précisément dans la région de Fort - Gardel et aussi dans la région de Tindouf. Si son habitat peut paraître encore important, le faible nombre de ses individus nous laisse craindre une disparition prochaine.

L'un de nos amis a eu l'occasion de voir deux guépards dans la partie nord du Mouydir, en octobre 1964. Personnellement, nous avons rencontré trois traces datant de quelques heures dans l'oued de Fort-Gardel. L'un de nos chauffeurs effectuant une mission, en février 1965, en a vu un traversant la piste, devant lui, entre Tamanrasset - In Salah, au lieu-dit Tadjemout.

D'après ces observations et aussi le résultat de nombreuses enquêtes auprès des nomades et de la population locale, il résulte que le Guépard n'existe plus en dehors des zones précédemment citées. Chassée grâce aux véhicules tout terrain, piégée par les indigènes qui recherchent plus spécialement les jeunes afin de les vendre en contrebande sur les marchés européens, l'espèce est très sérieusement menacée sur l'ensemble de son habitat. Des mesures de sauvegarde doivent être rapidement appliquées si l'on veut que l'espèce subsiste en territoire algérien.